

Ecole La Cormegeaie
 3 impasse de la Cormegeaie
 41100 VENDOME
 ☎ 02.54.77.24.50
 e-mail : ec-la-cormegeaie-vendome@ac-orleans-tours.fr

PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil d'école du 31 mars 2017

Président	BOUGUEREAU Benoît	
Secrétaire	LANDIER Jacques	
Enseignants	RENOU Sylvie	
	VIVENT Claude	
	COURAULT Séverine	
	BRAULT Mathilde	
	Parents d'élèves	PORTAUD Jean-Charles
	REGNARD Muriel	
	PEREIRA Graziela	absente excusée
	BARBIER Clotilde	
	COUTREY Emmanuelle	
	JARDIN Nabila	
	COTTEL Vanessa	absente excusée
	SEGURA Céline	absente excusée
	COURSIMAUT Lorène	
	PETIT Marie-Blanche	
Conseillère municipale	MACGILLIVRAY Agnès	
I. E. N.	ACQUAVIVA Françoise	absente excusée
D.D.E.N.	TURPIN Mauricette	

N° et nature des questions traitées	réservé à l'administration
<p>Le Président accueille Mme Turpin, nouvelle DDEN sur l'école.</p> <p><u>1) Point sur les actions menées et à venir :</u></p> <p><u>Classes de découvertes à la Bourboule</u> : bilan très positif du séjour au retour des congés de Noël. Malgré le manque de neige (pas de ski), les activités ont été nombreuses et variées, avec en point d'orgue les chiens de traîneau. Chacun a pu suivre sur le site de l'école le bon déroulement de ce séjour. Merci aux parents qui sont venus aider à l'encadrement.</p> <p>Les points positifs du centre que nous découvrons : proximité, compétences des animateurs, qualité des activités de découverte.</p> <p><u>Classes de découvertes à Pénestin</u> : ce sont les CE1 et CE2 qui rejoignent dès lundi la Bretagne dans le centre de l'œuvre Universitaire du Loiret. C'est un lieu connu et apprécié par l'école.</p> <p>A noter que pour des raisons diverses, 5 enfants ne partent pas, dont 4 en CE1. C'est toujours une déception pour l'équipe enseignante qui monte un projet pédagogique allant bien au-delà de cette semaine.</p>	

Déplacement au Centre Départemental d'Education Routière : les CM ont profité d'une journée de formation pour l'obtention de l'Attestation de Première Education à la Route (APER).

Classe musique :

Bilan à mi-parcours : dernière étape du projet.

Rappel des événements :

- concert pédagogique au Minotaure,
- ateliers instrumentaux à l'école de musique,
- préparation d'une représentation au Minotaure le 13 juin sur le thème du voyage et de la Méditerranée.

Échanges intergénérationnels : ils se poursuivent avec le centre Gibotteau. Les CMa rencontrent de façon mensuelle les résidents des unités Alzheimer, à l'école ou au centre, pour des saynètes tandis que les CMb participent avec l'EPHAD à une chorale. Ces moments restent chargés en émotion, les enfants s'y montrant particulièrement attentifs. Un spectacle sera organisé (pour les enfants seulement) le vendredi 2 juin après-midi au centre.

Carnaval : il a eu lieu vendredi 24 mars avec la maternelle St Pierre Lamothe. Comme les années précédentes, le cortège a traversé le centre ville, encadré par la police municipale. Bonhomme Hiver a été brûlé dans la cour de notre école. Des résidents du centre Gibotteau sont venus assister, eux-mêmes déguisés, au retour du printemps !

Stage de printemps : parmi les mesures prises pour combattre l'échec scolaire, les écoles et les maîtres qui le souhaitent peuvent mettre en place un stage dit de remise à niveau durant les congés de printemps. A la Cormegeaie, ce stage, encadré par Mme Courault, concernera 6 enfants de CM2, chaque matinée de la première semaine des vacances. Ce sera l'occasion de revoir les bases qui peuvent encore faire défaut et de se préparer au mieux pour le passage au collège.

Cycle rugby : les classes de CM, en partenariat avec l'USV Rugby, participeront à un cycle de 8 séances de 50 mn. Encadrés par un animateur du club, les enfants se rendront chaque mardi matin à compter du 9 mai aux Grands Prés.

2) Avancement des travaux et projets sur l'école : « Kabinalivr' », mare, toilettes :

Projet « Kabinalivr' » : le Président rappelle l'historique de ce projet de « boîtes à livres » en libre accès issu du 1^{er} conseil d'école. Il évoque plusieurs réunions et informe de l'avancée : suite à la convention signée entre la ville et Orange, une cabine située aux Rottes doit être démontée et installée dans la cour. Mme Macgillivray est sollicitée sur ce dossier suivi par la ville : l'implantation de la cabine nécessite l'accord des monuments historiques et l'étude des services techniques mais le projet est en bonne voie. On ignore cependant si le calendrier d'une implantation durant les congés de printemps pourra être respecté.

Projet mare : elle est bientôt remplie ! Le pourtour a été aménagé et engazonné par le service municipal de l'environnement. Une bande de terrain a été

travaillée pour ensemercer une jachère fleurie.

Il est prévu que l'association Perche Nature intervienne auprès des enseignants pour une formation sur l'exploitation pédagogique d'une mare puis avec les enfants.

Mme Macgillivray est interrogée sur la barrière et le portillon que la ville doit installer. Là aussi, les services sont mobilisés et si aucune date ne peut être avancée, la réalisation est bien arrêtée par les services.

Portes des toilettes : un aménagement avait été évoqué lors du dernier conseil. Des techniciens de la ville sont venus étudier la demande sur place. Les travaux sont en projet et seront réalisés très prochainement. Une proposition de VMC a été suggérée pour des questions d'odeur. Mme Macgillivray transmettra cette demande.

3) Mise en place du Livret Scolaire Unique :

A la rentrée 2016, le ministère a mis en place un nouvel outil : le LSU. Ce livret doit recouvrir les niveaux du CP à la 3^{ième}. Il montre les compétences abordées et le degré d'acquisition. Il devrait être consultable via Internet par les parents.

Au premier trimestre, l'équipe pédagogique avait élaboré un document calqué sur le LSU qui n'était pas encore véritablement en fonction. Le même document a été reconduit en cette fin de trimestre car le livret reste toujours sous forme imprimable.

L'équipe prévoit une utilisation au dernier trimestre. Une information sera faite en direction des familles, notamment sur ce qui pourrait apparaître comme une synthèse des compétences. Le bilan de fin de cycle (fin CE2) devra être établi sous cette forme afin d'être enregistré dans le dossier de l'élève.

4) Équipement numérique :

Les directeurs des écoles de la ville avaient été informés au début de l'année scolaire d'une volonté municipale de développer l'équipement informatique. La ville peut bénéficier d'un plan d'aide national. En liaison avec les services de la ville, une fiche d'appel à projet a été rédigée à l'école dans le cadre de ce plan numérique.

Le matériel prévu se composerait d'une classe mobile comportant seize tablettes avec portable, d'un vidéo projecteur interactif, d'une borne Wifi déconnectable et d'une caméra. Le matériel devrait être opérationnel à la rentrée. Une réunion a lieu dès le lundi 3 avril avec la ville de Vendôme.

5) Organisation du périscolaire (pause méridienne et garderie) :

La ville a procédé à certains aménagements dans la gestion du périscolaire : une nouvelle personne intervient sur la pause méridienne ainsi que sur la garderie du soir. Cela permet de proposer des activités ludiques le midi et d'offrir aux enfants qui le veulent la possibilité de faire leurs devoirs au calme dans la BCD. Le conseil d'école se félicite de cette initiative mais les parents déplorent le manque d'informations. Ils souhaiteraient un document de la mairie. Le Président rappelle que la ville de Vendôme dispose d'un espace sur son site d'école. Mme Macgillivray fera part de la remarque.

Parents et enseignants renouvellent leur attachement à ce nouveau poste qui est un vrai plus pour le périscolaire.

6) Compte rendu de la commission « menus » et suites données :

Cette commission voulait :

- permettre de s'assurer de l'équilibre diététique des repas de la période précédente et à venir, de la qualité des produits en général, de leur composition et proposer éventuellement des changements sous condition que cela soit réalisable d'un point de vue aussi bien diététique que technique.
- recevoir et transmettre les avis et appréciations sur les menus servis au cours du dernier trimestre (consommateurs, agents de service et parents d'élèves).
- étudier et donner un avis sur les propositions concernant les journées à thème, les plats nouveaux et les animations.
- échanger autour de la qualité, et de l'organisation des services fournis par la cuisine centrale.
- faire un lien avec la pause méridienne.

(extrait du compte-rendu de Mme Karine BUSSEREAU, coordinatrice des activités périscolaire)

Des élus de la coopérative ont été invités à s'exprimer en tant que représentants de leurs camarades.

A ce jour, on ignore la suite qui sera donnée à cette commission. Mme Bussereau est beaucoup investie dans le fonctionnement du restaurant scolaire qui reste malgré tout un endroit bruyant.

Comme les années précédentes, les parents sollicitent le droit d'y déjeuner une fois afin de se rendre compte de l'ambiance des repas. Cela ne devrait pas poser de problème.

7) Informations diverses : services civiques, première projection d'effectifs pour la rentrée 2017 :

Services civiques : depuis le 9 janvier, l'école accueille deux jeunes qui partagent leur temps avec la maternelle. Ils ont comme mission première l'animation de la BCD mais accompagnent aussi les enseignants dans certaines pratiques, notamment les arts plastiques. Ils aident parfois dans l'encadrement des sorties, en sport ou au musée.

Effectifs : aujourd'hui, 31 élèves sont inscrits en grande section, 14 en moyenne section et 24 chez les petits à St Pierre Lamothe.

Parmi les 31 enfants, 1 pourrait quitter le public, 5 sont dans le grand secteur sud mais uniquement 3 dans le périmètre de la Cormegeaie. Difficile donc de se prononcer aujourd'hui sur un éventuel dédoublement des CP (CP pur, un CP/CE1 et un CE1/CE2).

8) Questions diverses :

- Offre de jeux éducatifs en prêts par les organisateurs du « Défi kangourou des maths ». L'offre s'adresse au périscolaire mais aussi aux enseignants.

- Fête de l'école : même formule olympiade que les années précédentes avec possibilité de petites prestations des enfants (spectacle des CP en lien avec leur projet musique, danse des CE1, chorale des CMb...). La date arrêtée est celle du vendredi 7 juillet pour éviter toute démobilisation avant.

L'école remercie la ville et ses services qui interviennent dans les projets : l'aide financière aux familles pour les classes transplantées, l'enveloppe pour le projet musique, la police municipale pour le carnaval et sa présence aux heures d'entrée et de sortie, le service logistique, le service environnement et bien sûr le service éducation toujours attentif aux demandes.